

**17 octobre à 17h - Conférence gratuite sur le thème
"le coût des travaux de copropriété"
organisée par l'UNIS Occitanie**

Quel copropriétaire ne s'est jamais posé la question de l'utilité ou non de travaux dans son immeuble ? Comment sont calculés les tantièmes ? Que se passe-t-il si je ne peux pas payer ? Autant de questions légitimes que se posent tous les copropriétaires et auxquelles l'UNIS Occitanie (Union des Syndicats de l'Immobilier) répondra lors d'une conférence gratuite et ouvert à tous, jeudi 17 octobre de 17h à 19h au Muséum de Toulouse.

Organisés depuis 2010, ces ateliers sont une illustration de la volonté des professionnels de l'UNIS d'aller à la rencontre des propriétaires afin de leur permettre de mieux connaître le fonctionnement d'une copropriété.

Cette conférence animée par Daniel Tomasin, Professeur Emérite de l'Université de Toulouse Capitole, permettra d'aborder les problématiques de mise au point du budget des travaux, de leur paiement et du dépassement de budget : rôle conjoint du syndic et du conseil syndical, notion de qualité-prix, organe de décision, budget prévisionnel, règlement des provisions, retard de paiement...

Les conférenciers répondront à toutes les questions des participants. Un livret reprenant les principaux points abordés leur sera remis.

**Université de la Copropriété atelier n° 9 : "le coût des travaux de copropriété"
Jeudi 17 octobre 2019 de 17h à 19h**

Muséum de Toulouse - 35 allée Jules Guesde à Toulouse

Conférence gratuite. Inscription en ligne : www.unis-immo.fr - Rubrique "Particuliers"

A propos de l'UNIS Midi-Pyrénées

Représentative des 5 métiers que sont la gestion (syndics de copropriété, gérants), la transaction et l'investissement (agents immobiliers, promoteurs-rénovateurs) ainsi que l'expertise, l'UNIS regroupe l'ensemble des acteurs : indépendants, réseaux et groupes dans toutes les régions de France. Pour garantir un service de proximité aux clients de ses adhérents, l'UNIS les accompagne, dans l'exercice de leur métier, en leur offrant une formation initiale et/ou continue de qualité. L'UNIS met également à leur service un conseil juridique pertinent qui prend en compte les dernières évolutions réglementaires et numériques. Force de propositions et de réflexion, l'UNIS interpelle les pouvoirs publics et siège au sein des principales instances, en particulier le CNTGI (Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières). En Occitanie, 146 professionnels de l'immobilier y adhèrent.

www.unis-immo.fr

Renseignements presse

Laurence de Boerio - 06 03 10 16 56 - rplb@deboerio.net